



## Soirée de conférences

Proposée par la  
Consultation d'Addictologie  
du Centre Hospitalier  
Saint Joseph Saint Luc et  
l'Institut Rhône-Alpes  
Auvergne de Tabacologie  
(IRAAT)

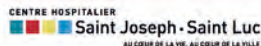
MARDI 17 OCTOBRE  
DE 19H30 À 21H30

SALLES DE RÉUNION  
DU CENTRE  
HOSPITALIER  
(NIVEAU 0)

**Professionnels de santé,**  
dans le cadre du Moi(s) sans tabac, cinq  
spécialistes du sevrage tabagique vous  
présenteront des outils s'intégrant dans  
votre pratique quotidienne pour vous aider  
à l'accompagnement de vos patients :

- A l'hôpital
- En médecine de ville
- Au cabinet dentaire
- En officine de pharmacie

Soirée suivie d'un buffet.  
Inscription recommandée : 04 78 61 88 68  
ou [addictologie@ch-stjoseph-stluc-lyon.fr](mailto:addictologie@ch-stjoseph-stluc-lyon.fr)





## Moi(s) sans tabac : un défi collectif !

Tous les fumeurs sont invités à arrêter de fumer le 1er novembre, et pendant 30 jours.

Au-delà de 28 jours, les signes désagréables de sevrage sont considérablement réduits, multipliant par 5 les chances de succès de la tentative d'arrêt.

Comment aider les patients à arrêter de fumer ? Quels médicaments leur proposer ? Peut-on conseiller la cigarette électronique, et si oui, comment ?

Qui peut prescrire les substituts nicotiques ? Quel rôle important tient l'infirmière ?

Quelle est la place du sevrage tabac en officine de pharmacie et au cabinet dentaire ?

Comment les patients peuvent-ils être remboursés ?

### Interventions :

- « La cigarette électronique : utile, dangereuse ou simple accessoire ? »,  
Pr Daniel THOMAS, Cardiologue

- « Le sevrage en pharmacie illustré par un cas de comptoir »,  
Mme Marie-José POJER-MEDEVILLE, Pharmacien

- « Parler tabac au cabinet dentaire : indispensable ou superfétatoire ? »,  
Dr Isabelle MAES, Chirurgien-dentiste

- « Le Champix : depuis mai dernier, une copie à revoir »,  
Dr Dominique TRIVIAUX, Addictologue

- « Groupe de sevrage en novembre 2016 : toute une histoire »,  
Mme Marie-Jo LIZEE, Infirmière

### Modération :

Dr Anne Sophie RONNAUX BARON, présidente de l'Institut Rhône-Alpes-Auvergne de Tabacologie (IRAAT)

Modalités pratiques :

Accès par le 20 quai Claude Bernard jusqu'à 20h. Après 20h, l'accès se fera par l'entrée située au 10 rue Raulin (Entrées « Urgences »).

Parking payant (ouvert jusqu'à 20h) - Pour la sortie après 22h, se présenter au Service sécurité (RDC, côté « Urgences »).